

Fiche 1.1. : Comment analyser la structure sociale ?

INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES : On mettra en évidence le caractère multiforme des inégalités économiques et sociales ainsi que leur aspect parfois cumulatif. On procédera à des comparaisons aux niveaux européen et international en utilisant les principaux indicateurs et outils statistiques appropriés. On présentera les théories des classes et de la stratification sociale dans la tradition sociologique (Marx, Weber) ainsi que leurs prolongements contemporains et on s'interrogera sur leur pertinence pour rendre compte de la dynamique de la structuration sociale. On mettra en évidence la multiplicité des critères de différenciation sociale dans les sociétés post-industrielles (statut professionnel, âge, sexe, style de vie).

Acquis de première : salaire, revenu, profit, revenus de transfert, groupe social.

NOTIONS : Inégalités économiques, inégalités sociales, classes sociales, groupes de statut, catégories socioprofessionnelles

Savoirs de référence sur la question

Appréhender la notion d'inégalité

Une première étape de la réflexion menée avec les élèves pourra être de s'interroger sur les notions d'égalité, de différence et d'inégalité. Toutes les différences sont-elles des inégalités ? N'existe-t-il pas un paradoxe entre l'aspiration à l'égalité et la volonté d'être différent les uns des autres ? A quelle condition une différence devient-elle une inégalité ? Une inégalité est communément définie comme une différence d'accès à des ressources rares. Même s'il existe selon François Dubet « une sorte de loi sociologique selon laquelle presque toutes les différences deviennent des inégalités »¹, toutes les différences ne sont pas pour autant synonymes d'inégalités. Une différence ne devient une inégalité que si elle concerne un accès différencié à des ressources socialement valorisées. Ainsi, les inégalités reposent-elles explicitement ou implicitement sur des formes de hiérarchisations sociales dont les normes et valeurs collectives sont au fondement. Les inégalités sont donc historiquement et socialement construites et il existe une dynamique des inégalités : les inégalités d'hier ne sont pas toujours celles d'aujourd'hui qui ne seront pas nécessairement celles de demain. L'espace des inégalités sociales est multidimensionnel. Les inégalités concernent tout à la fois l'accès aux ressources proprement économiques (revenu, patrimoine...), aux ressources sociales ou politiques (conditions d'existence, éducation, santé, accès au pouvoir...) et symboliques (titres scolaires, pratiques langagières...). Elles prennent donc des formes multiples et se renouvellent constamment selon les mutations structurelles de la société (sociales, économiques, technologiques, idéologiques...). Les inégalités spécifiquement économiques traduisent un partage inégalitaire des richesses et correspondent à toutes les différences de revenus et de patrimoine entre individus ou entre groupes sociaux. Elles ont, au sein des économies marchandes, une place particulière car elles constituent souvent une matrice – sans être la seule – sur laquelle se développe une multiplicité d'inégalités sociales. Par exemple, les inégalités de revenu et de patrimoine qui peuvent s'entretenir donnent aussi naissance à des inégalités d'accès au logement, d'accès à la santé, etc. Les inégalités sont donc interactives. Plus encore, elles sont liées, entre elles, par des processus cumulatifs qui alimentent la polarisation de la structure sociale : les avantages des uns s'additionnent pendant que les désavantages des autres se renforcent mutuellement. Une autre

¹ François DUBET, *Les places et les chances. Repenser la justice sociale*, Collection La République des idées, Seuil, 2010, p. 107.

caractéristique des inégalités économiques et sociales est qu'elles ont tendance, comme le démontrent les études sur la mobilité sociale, à se reproduire d'une génération à l'autre.

Mesurer les inégalités

Comme le suggère Marc Fleurbaey², le décalage constant entre la perception des inégalités (accentuation du « sentiment d'inégalité ») et les résultats des enquêtes sur les inégalités (mouvement de repli des inégalités au moins sur le long terme) invite à s'interroger sur la question de la mesure des inégalités.

En référence aux démarches de l'économiste, du sociologue et du politiste, la question de la mesure des inégalités pourra être l'occasion de montrer que les faits économiques et sociaux ne se livrent jamais spontanément à l'analyse. Le dépassement des prénotions et du sens commun nécessite un travail de construction et d'objectivation de l'objet étudié, notamment par l'exploitation d'outils statistiques. Pour autant, il convient de ne pas céder à la « *fausse neutralité des techniques* »³. Ce bref détour méthodologique indispensable à toute démarche d'investigation des phénomènes économiques et sociaux vaut pour toute tentative de quantification des inégalités. La mesure des inégalités conduit à répondre à trois questions au moins.

Quelles inégalités mesurer ? Le choix des inégalités à étudier n'est jamais neutre. Privilégier l'examen de la distribution de telle ou telle ressource, revient en plein ou en creux « à dessiner les contours d'une vie que l'on juge bonne »⁴. Il repose donc toujours sur un jugement normatif. Par exemple, pourquoi s'intéresser davantage aux taux de fréquentation des musées qu'aux taux de fréquentation des stades sportifs ? Par ailleurs, le choix d'une variable par rapport à une autre peut conduire à donner à une représentation différente de l'évolution d'une inégalité. Dans le cadre des inégalités économiques, selon que l'attention se porte sur les revenus ou sur le patrimoine on considèrera que les inégalités s'estompent ou bien qu'elles s'accroissent.

Quelles populations comparer ? Dans l'étude des phénomènes inégalitaires, toute partition de la population correspond à un parti pris méthodologique qui n'offre pas la même représentation des inégalités. Analyser les inégalités de revenu par unité de consommation offre certainement une vision plus exacte que si on procède uniquement à partir des ménages. Pourtant, cette méthode comporte des insuffisances, notamment pour les familles monoparentales avec des enfants à bas âge dont on minore la charge. De la même façon, une analyse des inégalités selon les catégories socioprofessionnelles ne donne qu'une vision incomplète. D'une part, on sous-évalue les écarts entre les catégories les plus riches (éclatées dans plusieurs groupes : cadres et professions intellectuelles supérieures, artisans commerçants et chefs d'entreprise, inactifs dans le cas des rentiers) et les plus pauvres (eux-mêmes répartis parmi les employés, ouvriers et autres inactifs). D'autre part, on reste aveugle aux inégalités intra-catégorielles.

Comment mesurer les inégalités ? Il s'agit ici de s'interroger sur les indicateurs retenus et leurs limites. On retient classiquement deux grandes méthodes. La première consiste à raisonner en termes de disparité en partant de moyennes relatives aux groupes considérés. Mais l'interprétation d'indicateurs moyens pose de nombreuses difficultés. Outre le fait qu'une moyenne ne reflète pas l'hétérogénéité de la catégorie à partir laquelle elle a été calculée, la comparaison d'indicateurs moyens peut être trompeuse : par exemple, le rapport entre le salaire des cadres et celui des ouvriers a diminué de 2001 à 2009, mais la différence entre les deux salaires a augmenté entre 2001 à 2009 de 1200 euros. Ces deux façons d'évaluer les écarts amènent à des représentations différentes des inégalités. La seconde conduit à étudier la dispersion ou la concentration, c'est-à-dire la façon dont les ressources étudiées se répartissent au sein d'une population donnée. Le rapport interdécile est l'indicateur de dispersion le plus fréquemment utilisé, il mesure le rapport entre le revenu minimum des 10% de la population la plus riche et le revenu maximum des 10% de

2 Marc Fleurbaey, « Quelques réflexions sur la mesure des inégalités et du bien-être social », in *Inégalités économiques*, Rapport du Conseil d'analyse économique, La Documentation française, 2001, p. 239.

3 Pierre Bourdieu, Jean-Claude Chamboredon, Jean-Claude Passeron, *Le métier de sociologue*, Edition Mouton de Gruyter, 2005, (1968). p. 61.

4 Louis Maurin, Patrick Savidan, « Inégalités : le fond du débat », in *L'état des inégalités en France en 2009*, Belin, 2008, p. 11.

la population la plus pauvre. L'intérêt de cet indicateur est de résumer en un chiffre la distribution de la variable étudiée. En revanche, il ne donne aucun renseignement sur la distribution entre les deux extrémités retenues. En outre, selon le quantile (ou fractile) choisi, la représentation des inégalités varie sensiblement.

Ces questions d'ordre méthodologique permettront donc de sensibiliser les élèves aux limites inhérentes à la mesure des inégalités en exploitant les savoir-faire quantitatifs applicables aux données quantitatives et aux représentations graphiques mentionnés dans le programme (moyenne, médiane, courbe de Lorenz, écart-type, écarts et rapports interquantiles).

Il existe également des indicateurs synthétiques des inégalités de revenu et de patrimoine (coefficient de Gini par exemple) et des indicateurs synthétiques des inégalités sociales (en France, Baromètre des inégalités et de la pauvreté (dit BIP40), l'Indicateur global de santé social (ISS) aux Etats-Unis ou l'Indicateur de pauvreté humaine élaboré par le PNUD).

Procéder à des comparaisons

Sur le long terme, on observe incontestablement un mouvement de réduction des inégalités économiques. De nombreuses études (Kuznets, Piketty) sur l'évolution de la distribution des revenus au sein de pays développés au cours du XX^{ème} siècle attestent d'un accroissement des niveaux de vie moyens et d'une réduction très significative des inégalités économiques. En observant la très forte baisse de la part des revenus les plus élevés dans le revenu total, Thomas Piketty⁵ conclut à un basculement de la société française d'une « *société de rentiers* » à une « *société de cadres* ». Cette mutation résulte d'une déconcentration du patrimoine liée à trois facteurs principaux : la destruction physique du capital lors des deux guerres mondiales, l'instauration d'une fiscalité plus progressive et d'une taxation des successions. Parallèlement à ce déclin de la concentration du patrimoine, on observe une forte augmentation du niveau de vie moyen, notamment pendant les Trente Glorieuses. Mais l'élévation des revenus moyens n'implique pas mécaniquement une réduction des inégalités. Pour rendre compte de l'évolution des inégalités des niveaux de vie en France depuis la seconde guerre mondiale, on peut distinguer quatre phases principales :

- De 1950 à 1968, malgré la très forte augmentation du niveau de vie moyen, la dispersion des salaires s'est accrue dans la mesure où le SMIG était indexé sur l'évolution des prix (et non sur celle de la croissance) et que les retraités ne bénéficiaient que de pensions limitées.
- De 1968 et 1984, les inégalités se réduisent sous les effets de l'indexation du SMIC sur la croissance économique, de l'augmentation des pensions retraites et de la mise en place de minima sociaux.
- De 1984 au milieu des années 2000, on constate un essoufflement très net du processus de réduction des inégalités économiques : le rapport interdécile (D9/D1) du revenu disponible des ménages décroît, mais à un rythme progressivement plus faible (on observe même, selon les sources, une augmentation de ce rapport sur certaines années). Cette vue globale masque cependant des différences importantes selon le niveau des déciles. Ainsi, de 1996 à 2007, la part du revenu disponible total détenu par les personnes situées entre le 2^e et le 9^e déciles a diminué, si bien que les catégories intermédiaires se sont faites à la fois « rattraper par le bas et distancer par le haut »⁶ de la distribution, ces données sont confirmées par le fait que le rapport entre le niveau de vie médian et le niveau de vie moyen diminue depuis 1996. Sur cette période, la France fait malgré tout partie des rares pays dans lesquels les inégalités de revenu (mesurée par le coefficient de Gini) ont diminué contrairement à la plupart des pays de l'OCDE⁷.

5 Thomas Piketty, « Les inégalités dans le long terme », *Inégalités économiques*, Rapport du Conseil d'analyse économique, La Documentation française, 2001, p.180.

6 Jérôme Pujol et Magda Tomasini, « Les inégalités de niveaux de vie entre 1996 et 2007 », *INSEE Première*, n°1266, novembre 2009.

7 OCDE, *Croissance et inégalités*, OCDE, 2008.

- Depuis 2004, on observe en France une accentuation des inégalités de niveau de vie « par le haut » de la distribution⁸ : comparativement aux évolutions des revenus moyens et médians, celle des revenus les plus élevés est beaucoup plus forte. Deux facteurs sont à l'origine de cette situation. D'une part, les revenus du patrimoine, qui représentent une part importante des revenus des ménages les plus riches, ont fortement augmenté. D'autre part, les très hauts revenus salariaux ont explosé (stock-options, intéressements, etc.).

Finalement, Thomas Piketty observe que malgré l'augmentation significative du pouvoir d'achat, la hiérarchie des salaires est inchangée et que tout au long du XX^{ème} siècle la part des 10% des salariés les mieux rémunérés dans le revenu total est restée assez stable (comme celle des 10% des salariés les moins rémunérés). Une autre dimension importante de l'évolution des inégalités économiques est l'accroissement entre 2004 et 2010 des inégalités de patrimoine. La distribution des patrimoines demeure nettement plus concentrée que celle des revenus.

Cette rupture importante dans la dynamique de réduction des inégalités économiques s'observe dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE. Elle se manifeste toutefois à des niveaux et à des rythmes différents. L'accentuation des inégalités est en particulier plus précoce parmi les pays anglo-saxons. Les inégalités de revenu sont plus faibles parmi les pays nordiques et les pays d'Europe continentale et plus élevées parmi les pays anglo-saxons et les pays du Sud de l'Europe. En France, les inégalités sont inférieures à la moyenne de l'OCDE.

L'élargissement du regard à l'ensemble des inégalités sociales donne également une impression contrastée : certaines inégalités se sont réduites tandis que d'autres se sont accentuées et que d'autres encore émergent. La forte croissance des Trente Glorieuses et l'extension du champ d'intervention de l'Etat ont permis une transformation des structures sociales dans le sens d'une « moyennisation de la société » favorable à la réduction de nombreuses inégalités : centration de la structure sociale autour des catégories moyennes plurielles, développement de l'accès aux biens de consommation durable, mouvement d'homogénéisation des modes de vie, généralisation de l'accès à la santé et au système éducatif, etc. Certains auteurs décèlent dans ces évolutions un mouvement toquevillien d'égalisation des conditions impliquant une extension de l'égalité des droits et des chances dont la résultante serait une réduction des « barrières » entre les groupes sociaux. C'est sur ce constat que le débat sur la « fin des classes sociales » s'est engagé (voir ci-dessous).

Mais les mutations sociales récentes (crise de la protection sociale, durcissement des conditions d'accès à l'emploi et au logement, émergence de « nouvelles identités ») ont conduit à replacer la question des inégalités au centre de la question sociale. C'est ainsi que Jean-Paul Fitoussi et Pierre Rosanvallon suggèrent qu'un « *nouvel âge des inégalités* » se fait jour : aux « *inégalités structurelles* » s'ajoutent des « *inégalités dynamiques* ». Les premières, qui correspondent aux inégalités traditionnelles (hiérarchies des revenus, inégalités de conditions de vie selon les catégories socioprofessionnelles par exemple), se maintiennent voire s'accroissent. Les secondes traduisent un élargissement du champ des inégalités, il s'agit notamment d'inégalités intra-catégorielles qui procèdent d'une « *requalification de différences à l'intérieur de catégories auparavant jugées homogènes* »⁹. Ainsi, « *les inégalités sont devenues « fractales », elles se répliquent au sein de chaque catégorie en fonction de dimensions nouvelles* »¹⁰. Par exemple, les conditions d'insertion professionnelle – à niveau de qualification égal ou au sein d'une même catégorie sociale – peuvent être très différentes. Les enquêtes sociologiques démontrent alors que « *le type d'intégration professionnelle a un meilleur pouvoir explicatif que la catégorie socioprofessionnelle pour tout ce qui relève de l'état de bien-être général (dans sa dimension physique, mentale et sociale)* »¹¹. La dégradation de la condition salariale modifie donc en profondeur la perception subjective et objective des inégalités. L'attention aux nouvelles inégalités

8 Camille Landais, *Les hauts revenus en France (1998-2006) : une explosion des inégalités ?*, Ecole d'économie de Paris, juin 2007.

9 Jean-Paul Fitoussi et Pierre Rosanvallon, *Le nouvel âge des inégalités*, Seuil-essais, 1996. p. 68.

10 Hugues Lagrange (dir.), *L'épreuve des inégalités*, Collection le lien social, PUF, 2006. p.6.

11 Serge Paugam, « Quel regard sociologique sur les nouvelles inégalités ? », *Cahiers français*, n°351, juillet-août 2009. p. 38-39.

invite également à examiner de nouveaux facteurs de différenciations sociales : inégalités générationnelles, inégalités spatiales, inégalités selon la nationalité et l'origine ethnique, etc.

L'observation de l'émergence de nouvelles formes d'inégalités ne doit pas occulter la persistance des inégalités « traditionnelles ». On pourra notamment montrer le caractère ségrégatif de la démocratisation scolaire (en lien avec l'étude de la mobilité sociale), la dynamique inachevée des inégalités hommes-femmes (en lien avec le thème de première : comment la socialisation de l'enfant s'effectue-t-elle ?) ou bien encore le maintien de nombreuses inégalités sociales dans l'accès à certaines ressources comme la santé, le logement, etc.

Analyser la structure sociale

L'étude des inégalités conduit logiquement à s'interroger sur les analyses sociologiques de la structure sociale. Cette partie du programme doit permettre aux élèves d'acquérir les concepts relatifs à l'analyse de la structure sociale qui seront ensuite à relier avec la question de la mobilité. Dans le prolongement du programme de première, les différents concepts de classes ou de strates seront présentés comme des types spécifiques de groupes sociaux.

Les analyses fondatrices de Karl Marx et Max Weber

Les indications complémentaires invitent à revenir à la tradition sociologique de l'étude de la structure sociale en distinguant les analyses de Karl Marx et de Max Weber.

La notion de classe chez Marx s'inscrit dans une vision de la division de la société fondée sur les rapports de production, c'est-à-dire les modalités selon lesquelles les hommes entrent en relation pour produire, échanger et répartir les richesses. Ces modes de production changent de forme au cours de l'histoire et constituent le « fondement caché de toute structure sociale ». Celle-ci est donc d'abord héritée de l'évolution économique de la société. C'est d'ailleurs la position dans le processus de production qui définit l'appartenance à la classe sociale : dans le cadre du mode de production capitaliste, il existe une séparation radicale entre les possesseurs des moyens de production (la bourgeoisie) et le prolétariat, qui ne dispose que de sa « force de travail ». On trouve dans l'œuvre de Marx plusieurs présentations de la structure sociale qui intègrent un nombre variable de catégories. Toutefois, le mode de production capitaliste amènerait selon lui une évolution historique vers une polarisation de la société en deux grandes classes sociales par la concentration des entreprises capitalistes et la prolétarianisation des catégories inférieures comme les petits artisans. Le capitalisme aboutit donc à une structure sociale simplifiée, articulée autour de ces deux opposés inégaux. Toutefois, si la dimension économique est centrale, Marx convoque des éléments extra-économiques pour définir la classe. Le glissement de la classe en soi, constituée par un rapprochement objectif des positions économiques, à la classe pour soi, nécessite en effet le développement de liens sociaux et d'une capacité de mobilisation. Le salariat produit à la fois une concurrence entre travailleurs et une coopération, une proximité, favorable au développement de liens sociaux (à la différence des paysans parcellaires). Ces liens se prolongent dans la lutte pour la défense des intérêts communs à la classe.

Le conflit est donc central dans la vision marxienne : il a une origine économique, l'inégalité permise par l'existence de la plus-value, mais il est aussi la matrice des classes. Il les sépare de façon irréductible, favorise leur fermeture et les confronte pour créer la dynamique de la société. C'est l'affirmation de la bourgeoisie comme classe dominante qui conditionne l'émergence du prolétariat. Cette domination de la bourgeoisie dépasse le cadre économique par une instrumentalisation des institutions et des idéologies dominantes (religion, morale, doctrines économiques), qui justifient la soumission du prolétariat à l'ordre social. Si la classe chez Marx est donc d'abord tributaire de l'ordre économique, elle s'inscrit dans une dynamique sociale globale marquée par le conflit et la séparation nette des groupes sociaux.

La théorie marxiste des classes reste fondatrice dans la mesure où la plupart des analyses postérieures se positionnent par rapport à cet héritage. Toutefois, elle semble aujourd'hui en partie dépassée car elle demeure très ancrée dans la réalité historique du XIX^{ème} siècle, qui n'est plus celle d'aujourd'hui. Ainsi la polarisation autour de deux classes ne permet pas de penser la question des classes moyennes, qui est devenue centrale dans les débats contemporains. De

même, l'effritement de la classe ouvrière, depuis la fin des Trente Glorieuses, fragilise l'analyse de Marx, dont elle constituait l'un des piliers.

L'analyse de Weber se démarque de celle de Marx sur plusieurs points. D'abord l'ordre économique dans lequel s'inscrit la notion de classe ne constitue que l'une des trois dimensions de la stratification sociale, même si dans les sociétés modernes elle tend à devenir plus importante. Dans cet ordre, la différenciation s'opère en fonction d'une situation de marché, c'est-à-dire les « chances d'accéder aux biens » des individus. Les individus sont rassemblés selon le type de possessions dont ils disposent, avec une distinction entre ceux qui tirent des revenus d'un patrimoine (rentiers, entrepreneurs) et ceux qui mettent en œuvre les moyens de production (en haut les marchands, en bas les ouvriers). La position sur cette échelle n'est qu'un élément de la position sociale des individus. L'un des apports essentiels de Weber est l'analyse des groupes de statut. Il s'agit de montrer que la société est structurée par d'autres éléments que le marché, ici le prestige ou honneur social, « privilège positif ou négatif de considération sociale, revendiqué de façon efficace ». Il est lié au style de vie, à la naissance, à l'instruction, donc à une distinction symbolique. Il est à la fois lié à des éléments objectifs et à une réalité intersubjective, puisqu'il est revendiqué auprès des autres strates. L'ordre politique constitue la troisième dimension de la structure sociale, les partis qui s'y forment sont une extension des groupes de statut et permettent l'action collective politique qui assoit leur domination. Ces trois ordres sont donc profondément liés, bien que distincts. La position dans un ordre ne détermine pas celle dans un autre : ainsi la noblesse désargentée peut elle compenser son déclassement dans l'ordre économique par une affirmation statutaire. De plus, si les groupes statutaires forment des communautés, conscientes de leurs intérêts, marquées par des liens sociaux forts et largement endogames, les classes ne partagent pas ces caractéristiques.

A l'inverse de l'analyse marxiste, les classes n'ont pas nécessairement une conscience d'elles-mêmes, ce qui fait que, si leur mobilisation est envisageable, elle n'en constitue pas un élément fondateur. Les trois dimensions demeurent néanmoins connectées : l'ordre politique est ainsi fréquemment lié aux deux autres ordres, les membres de l'élite économique sont souvent au sommet de l'échelle politique et statutaire. De même, les groupes statutaires mettent en œuvre une distinction qui participe à un processus global de domination, y compris économique. La structure sociale développée par Weber est donc, à la différence de celle de Marx, multidimensionnelle et moins centrée sur l'ordre économique. Cette analyse ne débouche pas non plus sur une polarisation, en ce sens, elle est plus proche de la réalité de la société contemporaine, bien que l'on ne puisse mécaniquement superposer les catégories envisagées par Weber sur la réalité de la société d'aujourd'hui bien plus complexe encore. Néanmoins, M. Weber évoque la question des classes moyennes échappant ainsi au modèle binaire développé par Marx dans certains de ses textes. Ces deux analyses demeurent fondatrices en ce qu'elles posent les termes des débats contemporains autour de la structure sociale à travers l'opposition entre nominalisme et réalisme, la question de la place des conflits ou celle de la porosité des frontières de classes.

En puisant à ces deux sources, Pierre Bourdieu développe un espace social traversé par des rapports de domination, dans lequel les classes sont inégalement dotées et relativement fermées, mais où l'action collective n'est qu'une virtualité. Pour Pierre Bourdieu la position sociale est définie par le volume et la structure du capital global dont disposent les individus. Au-delà d'une dimension économique, empruntée à Marx (le capital économique), Bourdieu accorde une grande importance au capital culturel (certifié notamment par les titres scolaires, mais également lié aux dispositions corporelles et à la familiarité vis-à-vis des biens culturels), au capital social (réseau de relations), ainsi qu'au capital symbolique qui renvoie à la considération que confère la possession des trois autres formes de capital. La hiérarchie sociale découle de la distribution inégale de ces différents capitaux avec une dimension quantitative : les agents fortement dotés constituent les classes dominantes ; mais aussi qualitative : selon la composition du volume global de capital la position des individus varie. Il définit ainsi trois classes liées à la possession de ces capitaux et à des habitus et styles de vie spécifiques. C'est donc une approche multidimensionnelle de la classe qui est développée. Entre ces classes le conflit n'est pas une nécessité mais il existe bien des rapports de domination et des luttes, notamment pour le contrôle du capital culturel, enjeu majeur selon Bourdieu. Les classes dominantes cherchent ainsi à imposer leur modèle culturel et leur vision du monde aux autres classes par le biais de pratiques de distinction, pour cela elles doivent contrôler les institutions productrices de légitimité comme l'école ou l'État. Il y a donc chez elles une stratégie consciente de reproduction. Bourdieu tente de dépasser l'opposition entre classes

réelles et constructions du sociologue, qui distingue le réalisme marxien du nominalisme wébérien, en proposant la notion de « classes virtuelles ». Celles-ci, construites par le sociologue peuvent néanmoins prendre corps à travers un processus de mobilisation et de représentation, ce qui semble être observable pour la classe dominante. En ce sens, la définition des classes elle-même est perçue comme un enjeu dans la lutte que se livrent les classes.

Le renouveau de l'analyse de la structure sociale

Il n'est pas indispensable d'étudier avec les élèves tous les prolongements contemporains présentés ici ; seules les analyses de Mendras et de Bourdieu paraissent incontournables. Si le débat sur la pertinence de la notion de classe est déjà présent dans les années 1950¹², il est nourri par les modifications profondes de la société depuis la fin des Trente Glorieuses qui amènent certains auteurs, comme François Dubet, à contester la réalité de l'existence des classes sociales. Ces critiques insistent en premier lieu sur le processus de fragmentation économique à l'œuvre, qui passe à la fois par une diversification des niveaux et des modes de rémunération (intéressement, stock options), ainsi que des rapports salariaux (individualisation des rapports de production). A cela s'ajoute le développement de l'exclusion qui brouille les relations des individus au système productif. Une autre dynamique d'éclatement opèrerait au niveau symbolique, à travers l'émergence de la culture de masse, la diffusion de modes de vie communs (Henri Mendras), la perte de l'identité traditionnelle des classes qui se lirait dans les pratiques de vote, ou encore la difficulté de la mobilisation collective. Enfin de nouvelles fractures se dessineraient à travers les questions de genre, de génération, d'âge, ou d'origine géographique par exemple ; elles seraient plus opératoires, tant pour les individus eux-mêmes que pour expliquer et observer l'homogénéité des comportements.

Ces critiques s'incarnent notamment dans le glissement sémantique entre « classe ouvrière » et « classes populaires », qui traduit la difficulté de nommer un ensemble plus flou, dont l'identité ne peut plus se résumer à celle des ouvriers et dont l'homogénéité est bousculée par les transformations économiques et sociales. Ainsi, les classes populaires sont traversées par les clivages de genre car elles sont constituées essentiellement autour de la catégorie des ouvriers, très masculine et de celle des employées, très largement féminine. Cela produit des différenciations notables, que l'on observe par exemple sur la question des pratiques culturelles¹³. D'autres travaux sur le vote ouvrier ont mis en avant une dispersion croissante des pratiques de ce groupe¹⁴. Malgré ces éléments qui vont dans le sens d'une disparition de la classe ouvrière, des auteurs comme Olivier Schwartz tentent de défendre l'idée de la permanence d'une dynamique de classe pour ces catégories. S'il reprend le vocable « classes populaires » c'est pour souligner qu'elles ont en commun le fait d'être dominées dans l'espace social, une difficulté d'accès à l'autonomie prônée par le reste de la société, et une culture populaire, même partiellement désenclavée de la culture globale.

Un autre champ d'analyse se développe autour de la question des classes moyennes qui constituent un des éléments notables de la structure sociale contemporaine. Là encore, les processus à l'œuvre tendraient vers une fragmentation entre salariés et indépendants, secteur privé et secteur public, et vers une perte d'homogénéité entre les plus fragiles et les plus stables de cette catégorie. Cet éclatement serait particulièrement accentué pour cette partie de la société qui demeure difficile à cerner. A rebours de cette analyse, Louis Chauvel¹⁵ met en évidence un destin commun qui se structure autour de la crainte d'un déclassement, qui ne serait pas que fantasmé, et d'un sentiment de fragilisation de leur position, surtout pour les enfants issus de cette classe. Dans un ouvrage récent, Dominique Goux et Eric Maurin¹⁶ accréditent l'idée d'un sentiment

¹² Robert Nisbet, « The Decline and Fall of Social Class », *The Pacific Sociological Review*, Vol. 2, No. 1, 1959, pp. 11-17.

¹³ Olivier Donnat., *Pratiques culturelles des français à l'ère numérique, enquête 2008*, La Découverte, 2009. <http://www.pratiquesculturelles.culture.gouv.fr/doc/08synthese.pdf> (page 7 notamment).

¹⁴ Guy Michelat et Michel Simon, *Les Ouvriers et la politique : permanence, ruptures, réalignements, 1962-2002*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004.

¹⁵ Louis Chauvel, *Les classes moyennes à la dérive*, Seuil, coll « La république des idées », 2006.

¹⁶ Dominique Goux et Eric Maurin, *Les nouvelles classes moyennes*, Seuil, coll. « La république des idées », 2012.

collectif d'inquiétude de ces catégories, sans pour autant que ce sentiment repose sur une quelconque réalité. A l'inverse de Chauvel, ils insistent sur la mobilité ascendante dont continuent de bénéficier ces catégories et la distance sociale croissante qui les sépare des classes populaires. Cette opposition renvoie à la question de savoir si les classes existent encore au-delà d'un ordre symbolique, au-delà des représentations collectives et si on peut leur donner une assise empirique.

Enfin, sur la question des catégories les plus favorisées, de nombreux travaux tentent de montrer qu'elles regroupent de nombreuses caractéristiques d'une classe sociale. On pourrait ainsi saisir des traductions concrètes des barrières de classes à travers l'étude des niveaux de revenus et de patrimoine¹⁷, de la mobilité sociale ou des inégalités scolaires, par exemple. On peut alors voir à l'œuvre de véritables stratégies de reproduction et de préservation de l'entre-soi. Ces éléments sont à relier avec les autres parties du programme qui les développent, tant sur les inégalités que sur la socialisation. Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot affirment ainsi que la grande bourgeoisie demeure fidèle à la définition classique de la classe sociale, en raison de son style de vie, de l'importance de ses avoirs économiques (notamment en termes de patrimoine), mais aussi de sa conscience d'elle-même et de ses capacités de mobilisation.

Finalement dans ce débat, certains auteurs, comme Chauvel ou Schwartz, affirment que les classes peuvent encore être saisies par des études empiriques, même si leurs contours ont pu évoluer et bien que leur conscience collective se soit émoussée. Pour Dubet l'enjeu n'est pas la description des classes, qui paraît vouée à l'échec du fait de leur éclatement, mais davantage la mise en lumière des processus de domination qui se joue dans une multitude de registres. Il renoue ainsi avec les rapports de classe de Marx et les rapports de domination de Weber.

Des outils institutionnels renouvelés

Tout comme les classes, les PCS constituent un outil d'analyse qui a été contraint d'évoluer avec les mutations de la société contemporaine et qui est contesté du fait de la mise en lumière d'autres formes de clivages comme le genre, l'âge ou les formes d'emploi. En France, la tentative la plus ancienne de classification sociale institutionnelle est la grille des PCS, ce qui permet les comparaisons dans le temps long : la première version date de 1954, avec un remaniement majeur en 1982 et une actualisation en 2003. Cette classification place la profession au centre de la définition de la position sociale, en opérant des distinctions selon la situation d'activité ou d'inactivité, et pour les actifs selon la nature du revenu (salariés/indépendants), de l'organisation productive (secteur d'activité, public/privé), le niveau de qualification et de responsabilité hiérarchique. A travers les catégories ainsi construites, qui ne sont pas appelées des classes, apparaît un objectif d'homogénéité des comportements sociaux mais nullement l'idée d'une conscience de classe ou d'une mobilisation collective. C'est une approche nominaliste et stratificationniste. Il y a cependant certaines ambiguïtés, qui font dire à Louis Chauvel que les PCS permettent de traiter des classes sans en prononcer le mot. Les PCS rassemblent des individus qui ont des perspectives comparables et des caractéristiques sociales reconnues comme proches : on renoue donc avec la notion de styles de vie de Weber. De plus, elles utilisent les conventions collectives pour appliquer des équivalences entre professions, ce qui renvoie aux perceptions collectives que les groupes professionnels ont d'eux-mêmes et participe à la validation de ces représentations.

Au niveau européen se pose aujourd'hui la question de la construction d'un système de classification sociale commun : le modèle britannique inspiré de la structure sociale proposée par Goldthorpe domine le projet ESeC examiné par Eurostat et les instituts de statistique. Le modèle de Goldthorpe insiste davantage sur la continuité entre catégories et met la question professionnelle au centre de la définition. Il s'agit de développer une grille de lecture pour des études empiriques, notamment sur la question du vote ou de la mobilité sociale. Dans cette logique, les classes rassemblent des « professions dont les titulaires partagent d'une manière typique des situations sur le marché et des situations de travail largement similaires ». La situation sur le marché (« market situation ») est liée au revenu (sa source et son niveau), au degré de

¹⁷ Thomas Piketty, *Les Hauts revenus en France au XXe siècle : inégalités et redistribution, 1901-1998*, Grasset, 2001.

sécurité offert par l'emploi et aux possibilités d'ascension professionnelle. On observe également une continuité forte entre les classes ainsi définies : entre les deux extrêmes que constituent la relation de service et le contrat de travail, il existe un continuum de situations mixtes.

Si ce projet présente des points communs avec la grille des PCS (différenciation des statuts, des domaines d'activités, intégration des inactifs), il existe des divergences : là où les PCS utilisent les conventions collectives, ESeC ne se réfère à aucun cadre juridique. La grille européenne assemble également les cadres dirigeants et les chefs d'entreprise tandis que la grille des PCS les distingue nettement du fait de la question du salariat et regroupe les employés et les ouvriers qui sont liés par leur faible niveau de qualification. La nature de la relation d'emploi y est centrale alors que rien ne dit qu'elle soit stable dans le temps. Elaboré dans le contexte britannique, il n'est pas non plus certain que ce modèle s'applique avec autant de pertinence dans le Sud de l'Europe. L'avenir de la grille des PCS est lié à l'avancée du projet ESeC : aucune rénovation de la grille française ne sera probablement entreprise tant que la grille européenne ne sera pas définitivement établie, même si cette dernière peine à s'imposer faute de consensus.

Ressources et activités pédagogiques proposées

Activité 1 : Etudier la concentration des revenus et des patrimoines

Finalité : Il s'agit de comparer la concentration des revenus et des patrimoines en France et d'en donner quelques éléments d'explication.

Étapes et ressources préconisées :

- On s'appuiera sur les données du graphique 3 (p. 30) et du tableau 1 (p. 35) présentées dans l'article de L. Maurin « Revenus, niveaux de vie et patrimoine en France », in « Inégalités économiques, inégalités sociales », Cahiers Français, n°351, juillet-août 2009. Article accessible sur le site de l'Observatoire des inégalités : www.inegalites.fr/IMG/pdf/Les_inegalites_en_France_une_realite_multiforme.pdf
- Construction sur un même graphique des courbes de Lorenz correspondant à la distribution des revenus et à celle du patrimoine puis interprétation.
- Recherche de facteurs explicatifs de la concentration plus importante du patrimoine que du revenu à l'aide du tableau 1 p. 105 extrait de l'ouvrage Les revenus et le patrimoine des ménages, édition 2011 (www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/revpmen11h.pdf).

Activité 2 : Les inégalités hommes-femmes

Finalité : Caractériser et expliquer les évolutions des inégalités hommes-femmes.

Étapes et ressources préconisées :

- On prendra appui sur l'article de Margaret Maruani « Hommes/femmes : des inégalités durables », Cahiers Français, n°351, juillet-août 2009 et sur le dossier « Hommes et femmes. Regards sur la parité, Edition 2008 » présenté sur le site de l'INSEE www.insee.fr/fr/publications-et-services/sommaire.asp?id=175&nivgeo=0
- Dans un premier temps, on analysera l'évolution des inégalités scolaires entre les garçons et les filles en montrant comment les filles ont progressivement rattrapé puis dépassé les garçons en termes de réussite scolaire et universitaire tout en soulignant le caractère sexué des choix d'orientation.
- Dans un deuxième temps, on soulignera que malgré de nombreuses avancées juridiques dans les domaines civils, civiques et professionnels, de multiples formes d'inégalités entre les hommes et les femmes demeurent.
- Dans un troisième temps, à partir de comparaisons européennes, on montrera que les discriminations dont sont victimes les femmes sur le marché du travail ne sont pas des spécificités françaises.

Activité 3 : Les évolutions des inégalités de revenu : comparaisons internationales

Finalité : Comparer les évolutions des inégalités de revenus au sein des pays de l'OCDE.

Étapes et ressources préconisées :

- On exploitera l'ouvrage publié par l'OCDE Croissance et inégalités (2008). Ouvrage également disponible en ligne : www.keepeek.com/Digital-Asset-Management/oced/social-issues-migration-health/croissance-et-inegalites_9789264044210-fr
- On caractérisera l'évolution des inégalités de revenus au sein des pays de l'OCDE à l'aide du tableau 1.1 (p. 32) et du graphique 1.3 (p.33) et on étudiera l'évolution des hauts revenus (encadré 1.1 p. 34-35) et celle de la part des salaires dans la valeur ajoutée (encadré 1.2 p.38).

Activité 4 : La bourgeoisie dernière classe sociale ?

Finalité : Montrer que la bourgeoisie met en œuvre des processus de socialisation spécifiques (on s'appuiera sur les acquis de la classe de première concernant ce sujet) qui participent d'une stratégie de reproduction sociale consciente et qui peut aller jusqu'à la mobilisation.

Étapes et ressources préconisées :

- A partir d'extraits de l'ouvrage de Beatrix Le Wita, *Ni vue ni connue. Approche ethnographique de la culture bourgeoise*, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1988, 200 p. Chapitre 3 : « Comment devient-on Laure ? » on mettra en valeur des éléments distinctifs de la socialisation des jeunes filles de la bourgeoisie. On pourra également utiliser les pages 18, 19 et 20 de l'ouvrage de Michel Pinçon et Monique Pinçon Charlot (*Sociologie de la bourgeoisie*, La découverte, Repères, 2007) qui traitent de la transmission par la famille d'une forme de « richesse culturelle ».
- Autour de la question du lieu de résidence, on pourra montrer qu'il existe une stratégie d'entre-soi (Sociologie de la bourgeoisie, chapitre 3 : Les espaces de la bourgeoisie) qui peut même déboucher sur des mobilisations. A ce titre, l'exemple récent du projet de construction d'une résidence HLM au sein du XVIème arrondissement parisien offre un exemple pertinent. On trouvera deux présentations de cette situation à partir des liens suivants :

<http://www.liberation.fr/societe/0101636067-paris-hlm-en-friche-dans-le-ghetto-des-riches>

<http://www.lefigaro.fr/politique/2010/02/18/01002-20100218ARTFIG00461-nouveau-bras-de-fer-entre-l-ump-parisienne-et-delanoe-.php>

Activité 5 : Les cadres : une catégorie pertinente ?

Finalité : Faire émerger les enjeux sous-jacents de la construction des grilles d'analyse de la structure sociale.

Étapes et ressources préconisées :

On montrera que la construction de la catégorie « cadres et professions intellectuelles supérieures » dans la grille française des PCS, procède d'une évolution historique et économique, mais aussi d'une mobilisation de la catégorie elle-même à travers des structures comme la Confédération Générale des Cadres. L'existence de la PCS a également contribué à unifier la catégorie en lui conférant une visibilité et une légitimité. On pourra mobiliser l'ouvrage de référence de Luc Boltanski, *Les cadres, la formation d'un groupe social*, Les Editions de minuit, 1982.

En comparant la grille des PCS et le projet européen ESeC, on montrera que la définition de la catégorie « cadres » ne va pas de soi et ne fait pas consensus. On pourra mentionner le fait que cette catégorie n'a pas d'équivalent en Grande-Bretagne ou en Allemagne qui mettent en avant l'idée de fonction d'encadrement. On utilisera l'article de Cécile Brousse : « ESeC, projet européen de classification socio-économique », *Courrier des statistiques* n°125, novembre-décembre 2008, notamment la page 29 qui met en parallèle les deux nomenclatures.

Bibliographie

Bibliographie sélective et commentée à l'usage du professeur

1/ Sur les inégalités :

Fitoussi J.P., Rosanvallon P., *Le nouvel âge des inégalités*, Collection essais, Seuil, 1996.

[Un ouvrage ancien mais qui peut être considéré comme un « classique » tant il a permis de renouveler l'analyse des inégalités en France. En partant d'une tentative d'explicitation du « malaise français », les deux auteurs mettent à jour une nouvelle dynamique des inégalités et s'interrogent sur les modalités politiques d'un nouveau contrat social.]

Galland O., Lemel Y., *La société française. Un bilan sociologique des évolutions depuis l'après guerre*, Armand Colin, 2011.

[Ouvrage proposant un état des analyses sociologiques des évolutions structurelles de la société française. Sur le thème des inégalités, on retiendra en particulier les chapitres 1, 3, 4 et 6.]

Lagrange H.(dir.), *L'épreuve des inégalités*, collection Le lien social, PUF, 2006.

[Cet ouvrage collectif livre dans une première partie une analyse de l'articulation entre inégalités objectives et subjectives, la seconde partie propose une réflexion sur les inégalités et leurs conséquences en termes de cohésion sociale à partir de son inscription dans l'espace (contexte de l'Ile-de-France), différentes formes de ségrégation (scolaire, urbaine, ethnoculturelle) sont ainsi étudiées.]

2/ Sur la structure sociale :

Bonnewitz P., *Classes sociales et inégalités*, Bréal 2004.

[Un ouvrage synthétique, le chapitre 2 permet de revenir sur les principaux auteurs, classiques et contemporains, le chapitre 4 propose des études de cas de groupes sociaux (bourgeoisie, classes moyennes).]

Bosc S., *Stratification et classes sociales*, 6ème édition, Armand Colin, 2008.

[Centrés sur la notion de classe, les chapitres 1 et 2 font le point sur les différentes théories, le chapitre 3 s'attarde sur la question des PCS, le chapitre 10 traite le débat contemporain sur les classes.]

Chauvel L., « Le retour des classes sociales ? », *Revue de l'OFCE*, n°70, octobre 2001.

<http://www.ofce.sciences-po.fr/pdf/revue/9-79.pdf>

[Dans cet article, L. Chauvel réfute l'idée de « fin des classes » et affirme la possibilité de les saisir empiriquement à partir des études sur les inégalités économiques et sociales. Il cherche à montrer que la notion doit être réhabilitée et qu'elle reste opératoire pour l'avenir.]

Dubé F., « Que faire des classes sociales ? », *Lien social et politiques*, n°49, 2003, p.71-80.

<http://www.erudit.org/revue/lsp/2003/v/n49/007906ar.html>

[Dans cet article, F. Dubé ne cherche pas à disqualifier la notion de classe mais réfute leur réalité empirique. Pour lui, il est vain de chercher à délimiter de frontières de classe qui ont été profondément transformées par les évolutions récentes de la structure sociale. Il est plus pertinent

de développer les rapports de classes et de domination ainsi que les thèmes du mépris ou de la reconnaissance.]

Nisbet R., *La tradition sociologique*, PUF Quadrige, 2006 (1^{ère} édition 1984)

[Un ouvrage de référence, on y trouvera des analyses des théories de Marx et Weber dans le chapitre 5 sur le statut.]

Bibliographie complémentaire

Brousse C., « Le projet de nomenclature européenne des catégories socio-économiques », *Idées*, n°147, mars 2007, pages 6 à 14.

Centre d'analyse stratégique, *La société française : entre convergences et nouveaux clivages*, Rapport annuel 2006 : www.strategie.gouv.fr/content/rapport-annuel-2006#les-ressources

Dossier du site La Vie des idées « Classes sociales et inégalités, portrait d'une France éclatée » avec notamment des articles sur les hauts revenus, les cadres et les classes moyennes face à l'école.

Dubet F., *Les inégalités multipliées*, Editions de l'Aube, 2000.

Bihl A., Pfefferkorn R., *Le système des inégalités*, collection repères, La découverte, 2008.

INSEE, « Femmes, hommes : différences et inégalités », *Economie et statistiques*, n°398-399, mars 2007.

INSEE, *France, portrait social*, INSEE Référence, 2011 : www.insee.fr/fr/publications-et-services/sommaire.asp?codesage=FPORSOC11

INSEE, *Les revenus et le patrimoine des français*, INSEE Référence, 2011 : www.insee.fr/fr/publications-et-services/sommaire.asp?codesage=REVPMEN11

OCDE, *Croissance et inégalités*, OCDE, 2008 : www.oecd.org/document/4/0,3746,fr_2649_33933_41526756_1_1_1_1,00.html

OCDE, *Toujours plus d'inégalités : pourquoi les inégalités se creusent ?*, OCDE, décembre 2011 : www.oecd.org/document/10/0,3746,fr_2649_33933_49147850_1_1_1_1,00.html

Piketty T., *L'économie des inégalités*, collection repères, La découverte, 2004, (1997).

Pinçon M. et Pinçon-Charlot M., *Sociologie de la bourgeoisie* 3^{ème} édition, Repères La Découverte, 2007.

Schwartz O., « Peut-on parler des classes populaires ? », *La Vie des idées*, 13 septembre 2011. ISSN : 2105-3030. URL : <http://www.laviedesidees.fr/Peut-on-parler-des-classes.html>